



DEJEPS

SEPT. 2022 > JUIN 2024

SPÉCIALITÉ

ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU
CULTURELLE

MENTION

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS,
TERRITOIRES ET RÉSEAUX

DOSSIER D'INSCRIPTION

TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE

WWW.FRMJCBRETAGNE.ORG

Formation proposée avec nos partenaires

CFMEA
LE PLAN FORMATION
BRETAGNE

Le réseau des MJC

Le réseau des MJC c'est 24 associations sur les 5 départements des régions Bretagne et Pays de La Loire qui mettent en œuvre des projets sur leur site d'implantation pour une population locale. Avec le soutien de la Fédération Régionale, les MJC développent des actions pour répondre aux attentes des populations en conventionnement avec des collectivités locales sur des territoires élargis dans la philosophie de notre agrément Jeunesse Education Populaire et d'Utilité Publique. Ce réseau adhère ainsi à la Confédération des MJC de France.

Dans ce cadre la Fédération Régionale des MJC est agréée «Organisme de formation» et labélisée Qualiopi:

- Formations des bénévoles associatifs.
- VAE aux diplômés des métiers de l'Animation professionnelle (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS).
- Plan de formation des Services Civiques Volontaires ...

Notre action se situe résolument dans le champ de l'Éducation Populaire, dans cette histoire, dans ces valeurs de participation, de démocratie, de prise d'initiatives à dimension collective.

C'est ce que disent très clairement nos statuts :

« La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux » (Extrait des statuts types des MJC en Bretagne).

MÉTIERS DE L'ANIMATION

Au cœur des métiers de l'animation c'est bien la question du vivre ensemble qui est posée.

D'une part, le vivre ensemble où l'on se trouve face à notre incapacité à solutionner les crises (du travail, du lien social, de l'autorité, du sens parfois), face à notre impuissance devant les parties malades de notre société où se concentrent toutes les pathologies sociales (chômage, délinquance, toxicomanies, racisme...).

Et d'autre part, le vivre ensemble qui parle d'une façon plus générale de nos

rapports aux autres, nécessaire pour vraiment « faire société » avec les peurs, les préjugés, les haines qui empêchent non seulement une cohabitation pacifique mais font obstacle à toute coopération véritable aussi bien dans les entreprises, les écoles, les quartiers, les différentes équipes de travail...



Une démarche pédagogique singulière

Notre conception de la formation s'appuie sur un travail de réseau avec les professionnels et militants de la FRMJC Bretagne Pays de La Loire.

Collectivement, dans un groupe de travail, différents professionnels de notre réseau ont construit les formations à partir de certains constats :

- Une société qui a changé et qui est devenue de manière prépondérante une société de consommation avec une précarité grandissante.
- Dont l'une des conséquences est un repli ; ce qui peut provoquer des difficultés à agir ensemble, à faire avec, à construire collectivement.
- Un enjeu central de nos métiers est le vivre ensemble, et des expérimentations à construire.

Nous avons imaginé construire notre formation autour de 2 démarches pédagogiques:

La pédagogie expérientielle et la pratique d'autoformation confèrent au stagiaire du pouvoir et des responsabilités sur sa formation. Elles recourent aux ressources propres des stagiaires dans le développement de leurs compétences, en termes de motivations, d'implication, de mobilisation et de responsabilisation. Le stagiaire est le sujet de sa démarche de formation et non pas un consommateur, ou l'objet d'un dispositif de transmission. Il lui faut trouver sa place en ayant conscience de son affectivité, en ayant droit à sa subjectivité, aussi bien qu'en apprenant à objectiver et à réfléchir sa pratique professionnelle en tant que processus de transformation des réalités quotidiennes.

La pédagogie institutionnelle est un fil conducteur de notre formation avec un fort travail sur l'analyse de la dynamique de groupe, la capacité pour chacun de construire du collectif avec l'autre et d'en comprendre les enjeux, les mécanismes, en complexifiant la compréhension des situations que les stagiaires vivent. Cette démarche permet de partir des personnes qui composent le groupe et de construire avec elle, à partir du référentiel du diplôme les séances et apports nécessaires à l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être.



L'alternance

L'alternance est la base du processus de formation :

Celle-ci est prévue à temps complet permettant la projection, la coordination, la mise en œuvre des différentes fonctions tel que prévu au référentiel. La formation est structurée en phases (deux cycles annuels) qui en déterminent les grandes logiques.

LA PLACE ET LE RÔLE DU TUTEUR DANS LE PROCESSUS PÉDAGOGIQUE

Le tuteur ne peut être qu'un compagnon à la mode « compagnonnage », responsable hiérarchique où travaille la personne en formation. Il assure donc une fonction de maître de stage.

Sa qualité est de faire le même métier. Il aura pour mission :

- D'être le garant du respect du droit du travail durant le stage pratique.
- De mettre à la disposition du candidat, si nécessaire, toutes les données relatives au terrain professionnel, à son environnement et aux projets mis en œuvre sur la structure.
- De se situer en tant que repère professionnel pour le candidat.
- De valider le projet d'intervention conçu par le candidat.
- De l'accompagner au quotidien dans sa réflexion professionnelle.
- De faciliter pour le candidat les conditions de mise en œuvre du projet d'intervention, support des certifications UC1 / UC2 et UC3 / UC4.
- D'accompagner le candidat, de manière cohérente avec le formateur référent, dans l'élaboration des écrits de certifications.

DEJEPS

SPÉCIALITÉ > ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE
MENTION > DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX
SEPT. 2022 > JUIN 2024

INFOS PRATIQUES

Durée parcours complet

700 heures en centre de formation
Environ 2 500 heures en structure

Coût de la formation

Frais pédagogiques : 8400 €
Le devis de la formation est adressé sur simple demande (téléphone ou mel).
Sélections : 50 € (règlement à joindre au dossier d'inscription)
Positionnement : 75 €

La formation peut être financée :

> Par les OPCO (pour les salariés) à condition de demander une prise en charge.

> Par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi - 75% du coût de la formation, rémunération éventuelle, ...)

Lieu

Itinérance sur la région Bretagne

Calendrier de la formation

Date limite inscription : 18 avril 2022 (dossier téléchargeable sur le site)

Épreuves de sélection : 24 mai 2022

Journée de positionnement : 8 septembre 2022

Début : 19 septembre 2022

Fin : 27 juin 2024

Informations et devis

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES
MJC DE BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE
5 rue de Lorraine
35000 RENNES
06 75 80 22 45
secretariat@fmjcbretagne.org
RÉFÉRENTE DE FORMATION :
CÉLINE MALINGE

LE DISPOSITIF DE SÉLECTION ET LES MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION >

Conforme à l'article 10 du Décret n°2006-1418 du 20 novembre 2006.
Conforme à l'article 3 de l'Arrêté du 27 avril 2007 créant la mention « Développement de projets, territoires et réseaux ». Soit :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au RNCP.
- Ou être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au RNCP.
- Ou attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois.
- Ou justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

LE CAS ÉCHÉANT, LES MODALITÉS DE SÉLECTION DES STAGIAIRES TITULAIRES DE L'ATTESTATION DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION >

L'organisme de formation vérifie les exigences préalables par le biais d'un dossier d'inscription. Il demande en sus un CV et un document de trois pages présentant les motivations pour l'entrée en formation, qui servira de base à l'entretien. Le jury est composé de 2 personnes (formateurs et professionnels).

TROIS ÉPREUVES : >

- Une épreuve écrite de synthèse de documents traitant de sujets d'animation (2h).
- Une mise en situation collective.
- Un entretien de motivation (30 minutes).

Les critères des épreuves ont tous la même importance. Une note sera donnée à chacune des épreuves avec le même coefficient. En cas d'égalité de deux candidats, c'est la motivation (note à l'entretien de motivation) qui sera prédominante.

Les activités professionnelles concernées sont classées en quatre grands groupes d'activités professionnelles non hiérarchisées entre elles :

- Concevoir un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Conduire des démarches pédagogiques
- Conduire des actions de formation

4 Unités de compétences pour un parcours de formation qualifiant :

- UC1 > Être capable de concevoir un projet d'action
- UC2 > Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 > Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC4 > Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

Taux réussite au diplôme

73%

Taux d'insertion professionnel

80%



Aménagement possible de la formation